



Travaux insalubres PLAN D'ACTION de la DRHMD: Restons vigilants

La DRHMD vient de nous communiquer le plan d'action relatif à la sécurisation du dispositif de traitement des états annuels de travaux insalubres des ouvriers de l'État.

Modèle d'état de travaux insalubres, modèle d'attestation employeur, guide de rédaction des états annuels des TI à destination des employeurs, DRHMD entend confirmer son engagement ferme pour une prise en compte globale des difficultés et l'amélioration du processus du traitement des travaux insalubres.

Un renforcement pour le pilotage des dossiers mis en place dans les CMG, dans les chaînes d'emploi et au plus près des gestionnaires RH.

Une avancée dans le traitement de ce dossier sur lequel la CGT reste vigilante.

Montreuil le 02 mai 2022

www.fnte.cgt.fr







